

École « La clef des champs »
34, grande rue
38080 FOUR
04.74.92.71.26

Compte rendu du Conseil d'école du 06 novembre 2018

Présents : Parents : Desperrier Arnaud, Dizière Valériane, Jambot Nicolas, Treynet Virginie, Trouillet Nadège,
Enseignants : Badin Cécile, Bossy Catherine, Chevallet Pascale, Couturier Cécile, Lombard Muriel, Meynier Blandine, Nicolas Stéphanie, Poudroux Nadège
Atsem : Jas Géraldine
Représentants Mairie : Magnard Josiane. Bernard Christelle, Sitterlin Anne-Laure

Excusés : IEN : Sophie Bichet, DDEN : J M Chapellut, Enseignante : Audrey Ceux

Rôle du Conseil d'école

La Directrice rappelle qu'il :

- vote le règlement intérieur de l'école,
- adopte le projet d'école,
- donne son avis sur l'organisation et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants, restauration scolaire, sécurité).

Elle précise les missions et les devoirs de tous les participants et notamment qu'il est important de garder une attitude positive sans craindre de dénoncer les problèmes si nécessaire. Tous les membres du Conseil doivent toujours œuvrer dans l'intérêt des enfants.

Bilan de la rentrée de septembre 2018

Sur le plan des effectifs :

PS/MS/GS 30 enfants	PS/MS 30 enfants	GS/CP 24 enfants	CP /CE1 26 enfants	CE1/CE2 27 enfants	CE2/CM1 28 enfants	CM1/CM2 26 enfants
11 PS	16 PS	15 GS	14 CP	13 CE1	10 CE2	5 CM1
11 MS	14 MS	9CP	12 CE1	14 CE2	18CM1	21 CM2
8GS						

Le total est de 191 enfants (176 élèves en 2017 à la même période).

Les classes sont globalement chargées en effectif. L'effectif en maternelle est de 30 élèves. Il serait souhaitable qu'il n'augmente pas trop en cours d'année (présence d'un enfant en situation de handicap dans chacune des classes).

Les enseignantes trouvent que le climat de l'école est relativement serein.

Les parents précisent que l'ambiance générale est bonne. Ils félicitent l'équipe enseignante et remercient Mme Meynier pour le remplacement de Mme Lombard. Ils ont également apprécié l'exposition sur les couleurs mais regrettent juste de ne pas avoir été conviés à la chorale.

Le règlement intérieur est identique à celui de 2017/2018. Seuls les horaires ont été modifiés suite au retour de la semaine à 4 jours. Le Conseil d'école vote à l'unanimité le règlement 2018 /2019.

La psychologue scolaire, Mme Caroline Taupenas, peut intervenir à la demande d'un enseignant

pour des élèves en difficulté. L'autorisation parentale de prise en charge est obligatoire. Les parents peuvent aussi de leur propre chef prendre contact avec elle au 07 82 60 04 58. Les membres du RASED (Maîtres G et E) n'interviennent pas sur l'école.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est obligatoire depuis 2015 et fera l'objet de 2 exercices obligatoires dans l'année scolaire. Le premier exercice a eu lieu le 18 octobre. Il était sur le thème intrusion. Un compte rendu a été rédigé et transmis à l'Inspection Académique.

L'information a été diffusée aux parents (noté dans les cahiers de liaison).

Les parents précisent que malgré le « debriefing » des enseignants après l'exercice avec les enfants, certains d'entre eux ont pu rapporter des faits déformés' auprès de leurs parents ce qui a occasionné du stress.

Les parents souhaiteraient un retour écrit de l'exercice pour qu'ils puissent relayer le discours des enseignants auprès de leurs enfants.

Le prochain exercice aura lieu dans le courant 2019.

Les nouveaux programmes et LSU (livret scolaire unique) sont applicables depuis 2016. Le LSU est obligatoire à partir du CP.

Rappel : le cycle 3 est désormais commun à l'école et au collège.

La coopérative scolaire de l'école

Au 31 octobre, il y avait 1148,33€ sur le compte de l'école.

Les dépenses ont permis de régler l'assurance OCCE pour un montant de 445,50€.

Nous avons procédé à des achats : une plaque à induction, une plastifieuse ainsi que l'abonnement à biblioboost pour gérer la bibliothèque en ligne le tout pour un montant de 197,94 euros.

L'appel des cotisations a permis de récolter 1014 €.

Nous remercions les familles qui ont participé.

I – Les actions pédagogiques

a) Projet d'école

Axes	Actions pour illustrer ces axes en 2018-2019
Axe 1 Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun	- En maternelle : Poursuite de la pratique d'ateliers individualisés d'inspiration Montessori - En CP et CE1 : Utilisation des résultats des évaluations nationales - Pour toutes les classes : Poursuite d'un travail différencié.
Axe 2 Parcours éducatifs (artistique, culturel, citoyen, éducatif, santé)	- Former les élèves à porter secours - Poursuite du livret de parcours culturel de l'élève - Spectacles CAPI - Participation au PNI (Prix Nord Isère) - Projet artistique commun aux classes avec un thème par période - Courseton
Axe 3 Prise en compte de la difficulté scolaire	- Stages de remise à niveau pour les CM1/CM2 (3 propositions par an, avril, juillet et août sur 5 matinées en principe, faites par les enseignants, aux familles). - Mise en place des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) depuis mi-septembre. Elles sont

	<p>proposées par période, par les enseignants et se déroulent le lundi, le mardi, jeudi de 16h30 à 17h30 et le jeudi de 11h30 à 12h00.</p> <p>Elles permettent de prendre en charge des élèves pour remédier à une difficulté scolaire sur la phonologie, la fluence, la compréhension, la lecture (Webecoles). Elles sont aussi l'occasion de donner le goût de lire en fréquentant la BCD ou la bibliothèque municipale.</p>
<p>Axe 4 Relation avec les familles, partenariat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation du site Webecoles - Décloisonnement créatif en présence des parents. - Porte ouverte dans une classe de maternelle - Rédaction d'un document commun concernant les règles de jeux de cour sur le temps scolaire et périscolaire.

b) Projets des classes :

➤ PS/MS/GS ; PS/MS ; GS/CP

Une intervention sur la santé bucco -dentaire est souhaitée avec l'infirmière scolaire.

Le travail autour du jardin et avec les poules se poursuit.

Une sortie au musée de Bourgoin est envisagée.

La mise en place d'une bibliothèque mobile (chariot roulant) permettra aux élèves d'avoir accès aux livres de la bibliothèque de l'école sans avoir à s'y déplacer.

➤ GS/CP :

Un élevage de papillons a été tenté en première période mais cette expérience a été difficile à mener à cause de la chaleur.

L'enseignante rappelle que les élèves de CP sortent avec la classe de CE1/CE2 à 11h30 et 16h30 car elle assure la sortie des GS au sein de sa classe.

➤ GS/CP et CP/CE1 :

Ces 2 classes auront un cycle natation en fin d'année scolaire.

➤ CP /CE1 :

Des projets sont en réflexion concernant la santé bucco -dentaire et le tri des déchets.

Une sortie à la journée est en cours de programmation.

➤ CE1/CE2 :

Un cycle natation est prévu en dernière période.

Une sortie à la journée sera programmée.

Un projet de correspondance scolaire avec une classe de Normandie est en cours.

➤ CE2/CM1 :

Une intervention sur tri des déchets est envisagée avec le SMND ainsi qu'une sortie en fin d'année dans un musée à Lyon pour clôturer le travail en arts visuels de l'année.

➤ CM1/CM2 :

La correspondance scolaire avec une classe de CM2 de Pusiano (village italien jumelé avec

Four) se poursuivra cette année.

Mme Sivan (bénévole aux restos du cœur) fera une intervention pour sensibiliser les élèves à cette association le 13 novembre. Une action en découlera impliquant tous les élèves de l'école.

Une sortie sera organisée en juin.

Mme Bruno infirmière scolaire fera une intervention sur la puberté en fin d'année.

II- Les partenaires

a) Points sur les travaux, aménagements de l'école

La phase 3 a débuté et concerne l'agrandissement côté est de l'école. Les travaux ont pris 2 semaines de retard. Le déménagement pour les classes de GS/CP et CP/CE1 interviendra début février avant les vacances.

La classe de CE2/CM1 réintégrera le bâtiment principal quelques semaines après.

Une réunion publique pour l'aménagement du parking se tiendra le 30 novembre à la salle polyvalente.

Les parents soulèvent les problèmes concernant le parking provisoire actuel et les incivilités qu'il occasionne.

Ils lancent donc un appel à plus de civilité quant à l'utilisation de ce parking. Il serait en effet judicieux de ne pas se garer juste devant les barrières de protection afin de ne pas gêner le passage. Ils souhaiteraient un traçage provisoire au sol mais pour l'instant, la Mairie ne l'envisage pas. Par contre, Mme Sitterlin demandera au service technique d'élargir 'la zone protégée' par des barrières afin de permettre une continuité du parcours depuis le chemin qui longe la cour de la mairie vers l'entrée de l'école.

Il est à noter d'ores et déjà, que pendant les travaux de ce parking qui débuteront début mars, les accès à l'école seront modifiés.

Concernant la nouvelle classe de maternelle, l'enseignante s'interroge sur plusieurs points (superficie, point d'eau, placard, nature du tableau, accès internet, installation de petits matériels...).

Les enseignantes et la Mairie décident de se réunir conjointement afin de réfléchir à l'aménagement de cette classe mais aussi à l'organisation et à la gestion de nouveaux espaces de rangement avant la fin des travaux.

Mme Sitterlin suggère par ailleurs que la bibliothèque de l'école pourrait être installée dans la nouvelle garderie (classe de CE2/CM1 actuelle) afin de gagner de l'espace au sein de l'école et pour mutualiser les documents. Les enseignantes souhaiteraient « créer » une salle des maîtres dans la salle verte (documents pédagogiques mutualisés, photocopieur avec connexion internet)

b) Investissements

Suite à la création de la classe 7 l'an dernier à « budget constant », Mme Brun avait accordé que la somme dégrévée de chacune des classes leur soit recrédiée en 2018. Or, il semblerait que cette somme n'ait pas été prise en compte lors du récapitulatif du budget relatif à chaque classe. Mme Sitterlin se charge de le rectifier et rappelle que les dernières factures doivent arriver en mairie avant début décembre.

Un projet d'équipement avec VPI pour les classes élémentaires est étudié par la Municipalité ; cet équipement devrait se faire de manière progressive.

Par ailleurs, la commune de Four répond aux critères d'éligibilité pour pouvoir déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets 2018 « Ecoles numériques innovantes et ruralité » lancé par l'Inspection Académique. Cette demande de subvention concerne l'équipement pour 2 classes. Le financement serait à hauteur de 50% pour investissement. Le Conseil d'école

serait ravi de l'aboutissement de ce projet.

Si la demande de subvention devait être refusée, alors la municipalité n'équiperait qu'une seule classe en 2019 (celle de CE1/ CE2).

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour :

- La somme supplémentaire pour l'achat de livres de lecture pour la classe de CP /CE1
- Les tables individuelles en maternelle
- Les étagères installées dans les classes
- Le changement de la serrure en GS /CP
- La nomination d'une nouvelle ATSEM et sa présence le matin dans cette classe
- L'arrosage du jardin pendant l'été ce qui a permis de récolter des légumes à la rentrée
- Le retour des poules.

Les enseignantes et les parents s'interrogent sur :

L'entretien des locaux :

Depuis la rentrée, le ménage est réalisé en site occupé (tisanerie, salle de motricité, bureau, dortoir, sanitaires, certaines classes) durant le temps scolaire.

Mme Sitterlin explique que ce choix a été fait afin de ne pas créer de « trou » dans l'emploi du temps des 3 agents tout en augmentant leur temps de travail car cette année, c'est le personnel municipal qui effectue le ménage et non plus une société extérieure. Plusieurs possibilités ont été envisagées pour leurs plannings. Il s'avère que la solution retenue soit la plus adaptée à leurs contraintes horaires.

Les enseignantes font remarquer que les parents sont reçus en rendez-vous dans des classes avec le sol encore mouillé parfois. L'idéal serait que le ménage commence à 18h00 afin de pouvoir respecter le travail des agents.

Il est aussi pénalisant de ne pas pouvoir utiliser les sanitaires pendant le ménage.

Il serait nécessaire de réfléchir à modifier le planning de nettoyage dans les toilettes enfants.

De plus, les bureaux ne sont pas lavés tous les jours dans les classes d'élémentaire, et l'aspirateur n'est pas non plus passé régulièrement.

L'idéal serait que ce ménage soit fait à fond 2 jours par semaine.

Mme Sitterlin prend note de ces remarques mais n'a pas vraiment d'autres propositions à faire concernant les plannings. Elle s'engage à se rapprocher des agents pour les aider à mener au mieux leur mission.

Les enseignantes s'interrogent sur :

- L'achat de petits tapis pour les MS demandés en juin dernier afin que les enfants puissent se reposer dans leur classe en début d'après-midi. Mme Sitterlin prend note.
- Le nettoyage et l'alimentation des poules (la poule grise ne semble pas en bonne santé) durant les vacances. Effectivement, suite à un manque de personnel technique durant les vacances, les poules n'ont pas été nourries régulièrement.
- Les serrures des portes qui ne s'ouvrent pas vers les sanitaires des grands. Celles-ci devraient être changées prochainement.
- L'achat d'un meuble à tiroirs pour la classe de GS/CP. L'enseignante peut proposer sans problème un devis en fonction de ce qu'elle souhaite.
- Les bancs de cours devaient être coupés. Cela se fera prochainement.
- Le revêtement autour du toboggan est très détérioré. Il sera soit à réparer ou alors il faudra enlever le jeu si la réparation n'est pas possible après la fin des travaux.
- Les énormes flaques d'eau dans la cour vers la cantine qui apparaissent par temps de pluie. Une grille va être placée pour remédier au problème.
- L'eau dans la nouvelle salle près de la cantine ainsi que vers la tisanerie. L'étanchéité du toit

est en révision.

- L'aménagement des jardinières. Des plantations sont prévues à terme. Il y a une possibilité de mettre des couvertines pour atténuer les arêtes saillantes. Peut-être ces jardinières pourraient elles être protégées avec des morceaux de pneu décorés par les enfants ?

b) Le périscolaire

La cantine

L'appel d'offre de la restauration scolaire a eu lieu et est actif depuis le 1er septembre.

Le choix du prestataire a été fait pour :

45% de critères techniques (% de produits frais, saisonnalité, utilisation de produits locaux, origine des produits, équilibre alimentaire...)

35% prix

10% qualité, goût

10% développement durable (bio, local, circuit court, empreinte carbone...)

Le choix de la municipalité s'est à nouveau porté sur SCOLAREST qui était déjà le précédent prestataire et qui le sera à nouveau pour 3 ans. Celui-ci proposant des repas de qualité, ce qui est un atout majeur pour la municipalité et est aussi très réactif en cas d'impondérables.

Concernant l'organisation de ce temps périscolaire, le choix du passage de 2 à 3 services se justifie pour le confort des enfants car le nombre d'inscrits est important. Mme Magnard explique qu'en moyenne, 125 enfants sont présents par jour dont 40 maternelles. Les enfants de maternelle restent de 11h40 à 12h40 dans le self et sont servis à table. Les services n'impactent que les élèves des classes élémentaires. Ils sont organisés comme suit :

- 11h40-12h15 : CP CE1
- 12h15-12h45 : CE1 CE2
- 12h45-13h15 : CM1 CM2

Les enfants ont toujours le temps de se laver les mains et de passer aux toilettes avant d'entrer.

En cas de mauvais temps, après le repas, les maternelles restent dans le self et les élémentaires sont dirigés dans la salle de motricité.

La garderie

Beaucoup d'enfants sont inscrits le matin (entre 44 et 50) entre 7h30 et 8h20. Environ 10 enfants arrivent à 7h30 dont des maternelles. Cet afflux a nécessité l'embauche d'une troisième personne pour participer à la surveillance.

Le soir, 50 enfants sont présents.

Selon les parents, la communication sur la prolongation des horaires de la garderie du soir (18h30 au lieu de 18h00) n'a pas été reçue par toutes les familles. Mme Magnard s'étonne car ce point est précisé dans le règlement de la garderie remis aux parents qui doivent le signer après l'avoir lu.

A partir de 17h30, les enfants sont rentrés en salle de motricité. S'il fait très froid, les enfants sont rentrés plus tôt.

Concernant les jeux durant la garderie du matin, il est compliqué de les sortir pour l'instant car les enfants se trouvent dans la classe de CM1/CM2. Ce sera mieux après quand la garderie sera dans la salle bleue car les jeux pourront être à disposition en permanence.

c) Les associations de parents : Sou des écoles

L'équipe du Sou a changé et elle essaie de faire au mieux pour organiser des événements mais elle a besoin d'aide.

En partenariat avec le Sou des écoles et les enseignantes seront organisés :

- Venue du Père Noël et spectacle offert par le Sou : vendredi 21 décembre matin et après-

- midi.
- Carnaval : samedi 9 mars
 - Fête de l'école : vendredi 14 juin

Les enseignantes remercient cette dynamique équipe du Sou qui leur permet de réaliser de nombreuses sorties et des projets. (600 euros par classe sont attribués pour 2018 - 2019)

III Questions – Remarques

Les parents font part de 3 remarques :

1. Il n'y a plus de panneau d'affichage devant l'école depuis le début des travaux. C'est un manque mais il faudra patienter encore un peu. Les enseignantes utilisent le Portakabin en cas de besoin.
2. Le temps de jeu de ballon dans la cour de récréation est monopolisé par les CM2. Les enseignantes s'engagent à plus de vigilance pour laisser les plus petits jouer aussi sur cette aire.
3. En début d'année scolaire, il n'y avait pas toujours un enseignant près du portail à 13h20 et 16h30. Ce souci a été rapidement réglé par les enseignantes.

Le Conseil d'école prend fin à 20h50.
Mme Lombard remercie tous les participants.